DOSSIER D'INSCRIPTION

Accueil de Loisirs ados C.C.V.R

2017/2018

Photo

Nom (jeune) :.....
Prénom :.....
Tél (responsable) :.....
Tél (jeune) :.....

.....
.....
.....
.....

Le dossier complet est à retourner au bureau des Francas de la communauté de communes de la Vallée du Rupt.

www.francasadosccvr.jimdo.com

les francas

L'éducation en mouvement !

Club ados de la Vallée du Rupt
Florimond LEGROS
07.86.11.85.90

Le Doubs
CONSEIL GENERAL
www.doubs.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES

Règlement 2017 - 2018

Modalités d'admission :

L'accueil de loisirs ados est ouvert à tous les jeunes résidant sur l'une des communes de la Communauté de communes de la Vallée du Rupt. Ils doivent être âgés de 11 à 17 ans et être scolarisés au collège ou au lycée.

Les jeunes d'autres communes peuvent être accueillis en fonction des places disponibles. Un tarif « extérieur » peut être appliqué.

Modalités de fonctionnement :

Le Club ados est ouvert pendant les vacances scolaires. Une plaquette est disponible sur le site internet de la C.C.V.R, des Francas ados (http://www.francasadosccvr.jimdo.com) et est distribuée au collège de Bart. Il est basé sur un principe de projets et d'activités à la carte.

Les jeunes choisissent les activités auxquelles ils souhaitent participer (en journée, demi -journée ou soirée).

Un ramassage en minibus est effectué (lors des vacances scolaires) : Les jeunes ont rendez-vous devant la mairie de leur village à l'heure indiquée sur le programme. En fonction des inscriptions le temps d'attente peut varier (+ou- 20 min).

Sur les temps périscolaires un « accueil libre » est proposé tous les mercredis. Les jeunes arrivent et partent à l'heure qu'ils souhaitent. En fonction des familles, des horaires peuvent être fixés sur simple demande.

Tarif : 20 euros/année civile. (Un supplément peut-être demandé pour les sorties).

Les activités peuvent se dérouler en semaine (soirée) et les weekends en fonction des projets.

Les règles de vie :

Les jeunes accueillis s'engagent à respecter les règles de vie collectives : respect des personnes, du matériel, des consignes de sécurité.

En cas de non respect de ces règles, des sanctions disciplinaires sont possibles : avertissement, exclusion temporaire ou définitive. Dans tous les cas, les familles seront averties par courrier des difficultés survenues.

Autorisations parentales

Je soussigné(e), Madame, Monsieur .....
AUTORISE mon enfant, Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....Ville :.....
Né(e) le :.....Âge :.....Sexe :.....
Ecole fréquentée :.....Classe :.....

- A participer aux sorties, activités ou séjours organisés par les FRANCAS ados de la Vallée du Rupt :

- A rentrer seul à son domicile au retour de l'activité :

☐

- A être transporté dans un mini bus ou car pour se déplacer sur les lieux des activités :

☐ ☐ OUI (Obligatoire pour les trois premiers points)

- Atteste que mon enfant sait nager 50 m sans flotteur et l'autorise à participer aux sorties « piscine » et aux activités nautiques :

☐ ☐OUI ☐ ☐NON

- Autorise l'utilisation de la photo, d'enregistrements de la voix de mon enfant dans les publications réalisées dans le cadre de l'action ados Francas et la mise en ligne sur le site internet de l'action ados, dans le respect des dispositions légales :

☐ ☐OUI ☐ ☐NON

- Autorise, le cas échéant, l'organisateur ou le directeur à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours hospitalier ou clinique :

☐ ☐OUI

Je certifie que mon enfant bénéficie d'une assurance scolaire et extrascolaire :
Nom de la compagnie.....Téléphone.....
N° de contrat.....

Personne à joindre en cas d'urgence :.....Tél :.....
Adresse Mail :.....

N° d'Allocataire CAF..... Titulaire de l'ATL : ☐ ☐OUI ☐ ☐NON

Documents nécessaires à l'inscription :

http://francasadosccvr.jimdo.com/

- Dossier d'inscription complété et signé. □
- Fiche sanitaire. □
- Photocopies des vaccinations (à jour). □
- Attestation d'assurance responsabilité civile.

Validité :…….

- Bons vacances C.A.F.
- Justificatif de domicile. □
- Photo d'identité.

Attention :

Nous vous signalons qu'en cas de force majeure, les Francas pourront être amenés à modifier, voir annuler tout, ou partie du programme initialement prévu.

Les Francas déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels emportés par votre enfant lors des activités ou sorties.

Toute mauvaise conduite, indiscipline ou dégradation sera sanctionnée et une information sera faite sous 24 heures aux parents.

L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT AUX SORTIES ET ACTIVITES EST EFFECTIVE DES SON REGLEMENT. EN CAS DE DESISTEMENT DE VOTRE PAR, AUCUN AVOIR NE POURRA ETRE DELIVRE SANS PRESENTATION D'UN CERTIFICAT MEDICAL SOUS 48 HEURES.

JE SOUSSIGNE(E), RESPONSABLE DE L'ENFANT, déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement, lu et approuvé le règlement et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à …… Le ……

Signature du responsable :